

SEANCE DU 25 juin 2024

Convocation du 19/06/2024

Date de publication : 01/07/2024

Conseillers en exercice : 043

Présents : 038

Quorum : 22

L'An deux mille vingt-quatre, et le mardi vingt-cinq juin à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à L'Espace des Libertés - salle Stéphane Hessel, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

N° 011-250624

**OBJET : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Approbation d'une cession au profit de Monsieur Richard AUROY - parcelle CN 0579 -située chemin des Baraques -1280 m².

**PRESENTS :**

Monsieur GAZAY Gérard Maire,  
Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie,  
Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AGOSTINI Pascal, Madame TRIC Hélène, Monsieur AMY Philippe,  
Monsieur LEVISSE André, Madame HARKANE Stéphanie,  
Monsieur LEANDRE Yoann, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoints,  
Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMAN Monique,  
Monsieur GUEDJ Laurent, Madame BOURGUIGNON Cécile,  
Madame AMOROS Brigitte, Madame ROUX Magali, Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur COETTO Jérémy, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Monsieur KOURICHI Zarick, Madame BENASSAYA-NIVET Dominique,  
Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette, Monsieur SALONE Arthur, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Madame MELIN Joëlle,  
Monsieur MIROUX William, Monsieur PERRIN-TOININ Yves,  
Monsieur HERMANT Matthieu, Madame BOUGEAREL Michèle,  
Monsieur ZANARINI Marc Conseillers Municipaux,  
**formant la majorité des Membres en exercice.**

**EXCUSES:**

Madame MORFIN Geneviève (donne pouvoir à Madame MENET Danielle), Monsieur JARQUE Patrice (donne pouvoir à Monsieur GAZAY Gérard), Madame GIOVANNANGELI Magali (donne pouvoir à Monsieur LATZ Alexandre), Madame BOISSON Valérie

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20240625-250624\_11-DE  
Reçu le 01/07/2024  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
01/07/2024



**Délibération n° 011-250624 du Conseil Municipal du 25 juin 2024 (suite)**

(donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine), Madame  
METCHÉ-BARTHELEMY Mathilde (donne pouvoir à Monsieur  
ROUSSET Alain)

**ABSENTS :**

**Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) secrétaire**

Monsieur Yoann LEANDRE rapporte :

Par courrier du 2 Octobre 2023, Monsieur Richard AUROY a manifesté son intérêt pour l'acquisition d'une parcelle communale cadastrée CN 0579 d'une superficie de 1280 m<sup>2</sup> située chemin des Baraques à Aubagne.

En date du 15 Décembre 2023 et après analyse de cette offre, la Commune a décidé de répondre favorablement à cette demande.

Les services du Pôle d'Evaluation Domaniale de la Direction Régionale des Finances Publiques consultés, ont évalué la valeur vénale de ce foncier au prix de 11.500 euros dans leur avis du 12 Avril 2024.

Cette délibération propose de céder à Monsieur Richard AUROY cette parcelle communale cadastrée CN 0579 d'une superficie de 1280 m<sup>2</sup> au prix de 11.500 euros, étant précisé que tous les frais inhérents à cette opération seront à la charge de l'acquéreur.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

**VU** l'avis du Pôle d'Evaluation Domaniale de la Direction Régionale des Finances Publiques n° DS16898801 daté du 12 Avril 2024,

**CONSIDERANT** que compte tenu du peu d'intérêt que représente ce foncier pour la Commune, il convient d'accéder à la demande de Monsieur Richard AUROY et de lui céder cette parcelle communale cadastrée CN 0579 d'une superficie de 1.280 m<sup>2</sup> située chemin des Baraques à Aubagne, moyennant la somme de 11.500 euros,

**VU** l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : d'ACCEPTER l'aliénation au profit de Monsieur Richard AUROY, de cette parcelle communale cadastrée CN 0579 d'une superficie de 1280 m<sup>2</sup> située chemin des Baraques à Aubagne, moyennant la somme de 11.500 euros ;

**ARTICLE 2** : d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'acte notarié à intervenir ainsi que tous documents annexes, auprès de l'étude de Maître COURT PAYEN, notaire à ROQUEVAIRE (13).

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20240625-250624\_11-DE  
Reçu le 01/07/2024  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
01/07/2024



**Délibération n° 011-250624 du Conseil Municipal du 25 juin 2024 (suite)**

**ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Gérard GAZAY**  
Maire

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20240625-250624\_11-DE  
Reçu le 01/07/2024  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
01/07/2024

